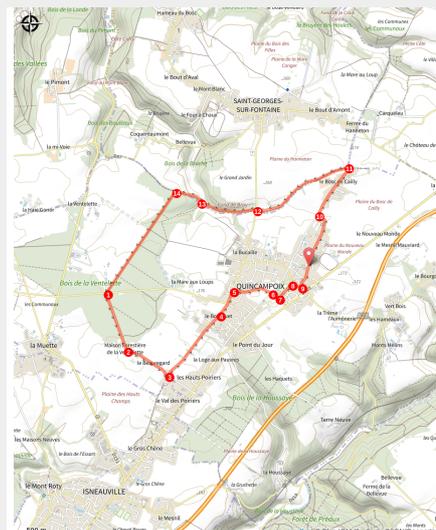


Le Bois de la Ventelette en VTT

Quincampoix



Partez à la découverte de la faune et de la flore de nos forêts au travers des Bois de la Ventelette. En chemin, attardez-vous sur la place de la Mairie de Quincampoix qui abrite plusieurs espèces de rosiers : Amateur Eugène Biron, Capitaine Dyel de Gravelle, Mme Edmond Laporte et Mme Louis Ricard. Traversée du centre bourg de Quincampoix, de bois et d'espaces agricoles.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 1 h

Longueur : 10.0 km

Dénivelé positif : 93 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Faune, Flore

Itinéraire

Départ : Route de la Mare aux loups, près du château d'eau

Arrivée : Route de la Mare aux loups, près du château d'eau

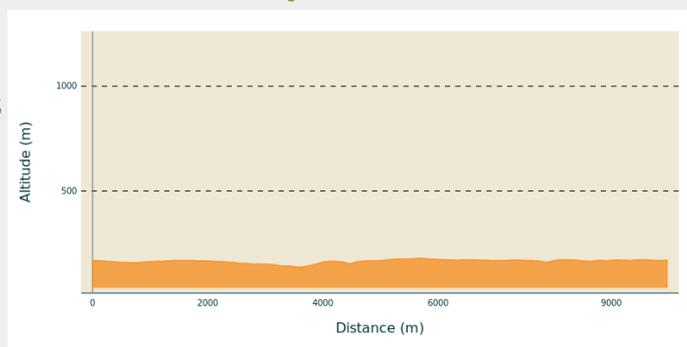
Balisage : ● Boucle locale verte

Communes : 1. Quincampoix

2. Saint-André-sur-Cailly

3. Saint-Georges-sur-Fontaine

Profil altimétrique



Altitude min 138 m Altitude max 180 m

1. Au pied du château d'eau, empruntez la route forestière des Vaux
2. Poursuivez sur la rue Hauts Champs
3. Tournez à gauche sur la rue aux Juifs
4. Continuez tout droit puis tournez à droite à la prochaine intersection
5. Empruntez à droite la sente des écoliers
6. Traversez la rue et prenez la sente qui longe la propriété
7. Tournez à droite et poursuivez sur la rue qui longe les terrains de tennis
8. Prenez à droite sur la rue de la Bucaille et passez devant le parc de la Maire
9. Tournez à gauche vers les écoles et continuez sur la rue du Sud pendant 1 km
10. Prenez à droite sur la rue de Cailly
11. Empruntez à gauche le chemin agricole
12. Traversez la route avec prudence et continuez sur le chemin forestiers
13. Prenez le chemin de droite
14. Tournez à gauche sur la route forestière de Saint Georges et rejoignez votre point de départ

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Recommandations

- Préférez le covoiturage et stationnez dans les endroits prévus à cet effet
- Ne vous écartez pas des chemins
- Ne jetez rien dans la nature, emportez vos déchets
- Tenez votre chien en laisse
- Respectez la nature, les animaux, les cultures
- En période de chasse, soyez prudent
- N'allumez jamais de feu en forêt
- Sur ces chemins circulent randonneurs, vététistes, cavaliers, autres sportifs, merci de partager l'espace de façon raisonnée
- Signalez toute anomalie constatée sur l'itinéraire via sentinelles.sportsdenature.fr
- Prudence en période de chasse (d'octobre à février) les jeudis

Lieux de renseignement

**Office de tourisme Normandie Caux
Vexin**
<http://www.normandie-caux-vexin.fr>